

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

# La pensée sociale du Canada français

telle que reflétée dans les Semaines sociales

par

Soeur Marie-Agnès de Rome Gaudreau, M. Ed.  
*des Soeurs de la Présentation de Marie*

---

(Résumé d'une thèse de doctorat)

Août 1946

N° 391

1961, RUE RACHEL EST, MONTRÉAL

Prix : 15 sous

Tous droits réservés

# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

(Abonnement: \$1.50 par an)

1. *L'Ecole Sociale Populaire.*  
 2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec* (2<sup>e</sup> édition, 1913). Arthur Saint-Pierre  
 7 et 12. *La Caisse populaire.* Alphonse Desjardins
15. *L'Encyclopédie « Rerum notarum ».* S. S. Léon XIII  
 18-19. *Contre l'alcool.* Dr Joseph Gauvreau  
 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam.* Abbé Gouin, P.S.S.
30. *L'Utopie socialiste — I.* XXX  
 46. *A propos d'immunités.* R. P. Gonthier, O. P.  
 51. *Les Avantages de l'agriculture.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.  
 53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur.* Abbé Gouin, P. S. S.  
 55. *Le Coopératif coopératif.* Anatole Vanier  
 59. *Le Clergé et les œuvres sociales.* R. P. Archambault, S. J.
- 62-63-64. *Vers les terres neuves.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.  
 76. *Nos errements agricoles.* R. P. Edgar Colclough, S. J.  
 86. *Le Problème social et sa solution.* Abbé Edmour Hébert  
 87. *Les Semaines sociales.* E. S. P.  
 88-89. *De l'Internationalisme au Nationalisme.* Alfred Charpentier
91. *L'Action sociale.* Antonio Perrault  
 92-93. *La Grèce et l'enseignement catholique.* R. P. Villeneuve, O. M. I.  
 94. *Programme d'action sociale.* Ed. Montpetit  
 96. *L'Organisation professionnelle.* Mgr L.-A. Pâquet  
 97. *Syndicats patronaux.* Abbé Emile Cloutier  
 100. *Le Salaire.* Abbé Edmour Hébert  
 102. *La Question des chemins de fer.* XXX  
 103. *Les Caisses Desjardins, œuvre sociale.* Wilfrid Guérin  
 105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada.* E. S. P.  
 106. *Réformes scolaires.* E. S. P.  
 107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie.* Mgr Eugène Lapointe
110. *La Société catholique de Protection.* E. S. P.  
 111. *Le Problème des narcotiques au Canada.* Olivier Carignan  
 112. *Le Charbon au Canada.* Paul Chartier, S. J.  
 113-114. *Le Nord qui s'ouvre.* R. P. Al. Dugré, S. J.  
 115. *Les Trois Etapes de la question ouvrière.* Abbé Edmour Hébert  
 116-117. *Dans les chantiers.* R. P. J.-A. Desjardins, S. J.  
 118. *La Mortalité infantile.* Dr Joseph Gauvreau  
 120-121. *Le Chômage.* Gérard Tremblay  
 122. *L'Eucharistie et la question sociale.* R. P. Léo Boismenu, S. S. S.  
 124. *Le Patriotisme.* S. G. Mgr Lafêche  
 125. *L'Apprentissage.* E. S. P.  
 126-127. *Notre problème agricole.* Charles Gagné  
 128. *Les Forces hydrauliques.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
129. *L'Art ménager.* Abbé Arm. Beauregard  
 130. *Le Domaine rural canadien.* G. Bouchard  
 132. *La Jeune Fille et les œuvres de charité.* R. P. Adélarde Dugré, S. J.
- 133-134. *Pour et contre le tabac.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.  
 135. *Vers l'émancipation économique.* G.-E. Marquis  
 136-137. *Le Travail de nuit dans les boulangeries.* G.-E. Marquis  
 138. *Expansion industrielle dans le Québec.* G.-E. Marquis  
 139. *Le Logement et la santé.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.  
 142. *L'Éducation de la Justice.* R. P. Louis Lalande, S. J.  
 143. *Abolitionnisme ou Réglementation.* R. P. J. Salsmans, S. J.  
 144. *L'Actionnariat syndical.* Max. Turmann  
 145-146. *Le Conseil national d'Éducation.* C.-J. Magnan  
 147. *Jeunes d'autrefois. Jeunes d'aujourd'hui.* R. P. Maurice H.-Beaulieu, S. J.  
 148. *Eclaireurs canadiens-français.* R. P. Adélarde Dugré, S. J.  
 149-150. *La Pulpe et le Papier.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.  
 151. *L'Atelier syndical fermé.* Alfred Charpentier  
 155. *L'Effort économique de notre race.* Rodolphe Laplante  
 156-157. *La Forêt canadienne.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.  
 158. *Le Caractère de l'adolescent.* R. P. Paul-Emile Farley, C. S. V.  
 159-160. *Les Allocations familiales.* R. P. Léon Lebel, S. J.  
 161. *L'Association professionnelle.* Abbé Maxime Fortin  
 162. *Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.* XXX  
 163. *La Réforme du calendrier.* J.-H. Richardson  
 164. *Les Petites Industries féminines à la campagne.* Georges Bouchard  
 165. *L'Union ouvrière.* Abbé L.-A. Lafortune et Gérard Tremblay  
 166. *Les Anciennes Corporations.* R. P. Stanislas, P. S. V.  
 167. *Le Communisme international au Canada.* E. S. P.  
 168. *Parents et Maîtres, leur collaboration.* Abbé Arthur Maheux  
 169. *L'Enseignement agricole d'hiver.* Albert Rioux  
 170. *Le Cinéma.* Oscar Hamel  
 171. *La Crise protestante.* R. P. Ad. Dugré, S. J.  
 172-173. *La Formation technique.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.  
 174. *La Gaspésie intérieure.* Péninsulaire  
 175. *Chefs ouvriers catholiques.* L.-G. Hogue  
 176. *La Mission sociale de l'hygiène.* Dr J.-A. Baudouin  
 177. *Les Associations ouvrières au Canada.* E. S. P.  
 178. *Rotary et Maçonnerie.* E. S. P.  
 179. *L'Indissolubilité du mariage.* R. P. E. Jombart, S. J.  
 180. *Le Tourisme, source de richesse.* Eugène L'Heureux  
 181. *La Vaccination antituberculeuse.* Dr J.-C. Bourgoin  
 182. *L'Utilisation des sous-produits de la pêche.* Joseph Risi

# La pensée sociale du Canada français telle que reflétée dans les Semaines sociales <sup>1</sup>

par Sœur MARIE-AGNÈS DE ROME GAUDREAU, M. Ed.  
*des Sœurs de la Présentation de Marie*

---

## I. — L'ACTION SOCIALE AU CANADA FRANÇAIS AVANT LES SEMAINES SOCIALES

« L'action sociale catholique », expression de la pensée sociale, ne fut pas d'abord désignée sous ce nom au Canada français, bien qu'elle y eût fait son apparition dès le début de la colonie. Déjà, en 1834, la Société Saint-Jean-Baptiste avait été fondée pour sauvegarder les intérêts religieux et nationaux du pays. Le clergé aussi s'occupait de réformes sociales. En 1848, une société de colonisation était établie à Québec par Mgr Signay. La Société des Artisans canadiens-français, fondée en 1876, apporta un heureux complément à l'œuvre si bien commencée. Quatre ans plus tard, Montréal voyait s'ouvrir, sous l'habile direction de M. Henri Gauthier, P. S. S., un patronage pour la protection des jeunes filles.

Une autre manifestation du sens social chez les Canadiens français fut la fondation, en 1904, de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française par un groupe de jeunes, sous la direction du R. P. Samuel Bellavance, S. J. Leur dessein était de préparer la jeunesse à défendre sa religion et son pays. Les moyens employés sont la piété, l'étude et l'action.

---

1. Résumé d'une thèse présentée en anglais, en 1945, à la Faculté des Sciences sociales de l'Université catholique d'Amérique, à Washington, pour l'obtention d'un doctorat en philosophie, par Sœur Marie-Agnès de Rome Gaudreau, religieuse de la Présentation, du Collège Rivier, de Nashua. Le travail a été publié en 1946 sous le titre: *The Social Thought of French Canada as reflected in the « Semaine sociale »* (266 pages, The Catholic University of America Press).

Il faut signaler aussi la Société d'Économie sociale et politique, établie à Québec en 1905, dans le but d'étudier les questions sociales. Deux ans plus tard, l'« Action sociale catholique » s'organise sous la direction de celui qui devint Mgr Paul-Eugène Roy. Ainsi que son nom l'indique, c'est un mouvement d'action. Son programme consiste à former des groupements religieux, moraux, charitables, et des unions ouvrières.

En 1907, le premier syndicat catholique canadien, la Fédération ouvrière de Chicoutimi, fut organisé sous la direction du futur vicaire général du diocèse, Mgr Lapointe. Dès lors, nombreux furent les syndicats établis dans les principales villes du Canada français. En 1918, M. l'abbé Edmour Hébert fonda le Cercle Léon-XIII pour former une élite destinée à diriger l'action des ouvriers catholiques.

La classe féminine ne restait pas indifférente à l'action sociale. Grâce à l'initiative de Mme Béique et de Mme Gérin-Lajoie naquit la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, qui groupa nombre d'associations et de cercles d'études.

L'Assistance maternelle, fondée en 1912, vient en aide aux mères pauvres. Le Cercle Jeanne-d'Arc, établi en 1915, continue l'éducation que les jeunes filles reçoivent dans les couvents. Les Cercles de Fermières travaillent à réaliser un programme d'action agricole.

Le premier centre de recherches sociales dans la province de Québec date de 1911. Ce fut l'École Sociale Populaire, fondée par le R. P. Léonidas Hudon, S. J. A la même époque, les deux grandes universités catholiques du Canada, l'Université Laval et l'Université de Montréal, inauguraient une chaire d'Économie politique.

La population canadienne-française n'était pas seule à propager les mouvements sociaux. Il faut tenir compte à la minorité catholique de langue anglaise d'avoir fondé en 1915 le *Catholic Social Service Guild*. Mlle Lily Barry en fut l'ouvrière de la première heure. Dans le but de former les membres du *Catholic Social Service Guild*, la *Loyola School of Sociology and Social Service* s'ouvrit dans la suite.

Enfin, il reste à mentionner l'influence considérable de quelques journaux et revues. *L'Action catholique*, à Québec, *le Devoir* et *la Revue trimestrielle*, à Montréal, *le Droit*, à Ottawa, contribuèrent beaucoup à l'étude et à la diffusion des solutions sociales.

Mais la science sociale au Canada français devait surtout se perfectionner et se répandre par l'élite, grâce à l'établissement d'une sorte d'Université itinérante: les Semaines sociales du Canada, fondées par le R. P. Joseph-Papin Archambault, S. J.

## II. — LES SEMAINES SOCIALES

La Semaine sociale, telle que définie par son fondateur et son président actuel, le R. P. Archambault, est « une université ambulante de sociologie catholique ayant pour but la diffusion d'une doctrine sociale basée sur l'Évangile et l'enseignement de l'Église ». Elle veut être un « haut-parleur du Vatican », elle a comme devise: « La science pour l'action. »

Simple est l'organisation des Semaines sociales. Elle consiste en une Commission générale, composée d'une trentaine de membres, appartenant à différents diocèses, dont S. Ém. le cardinal Villeneuve, O. M. I., est le président honoraire; le R. P. Archambault, le président; M. Guy Vanier, le secrétaire. Deux fois l'an, la Commission générale se réunit pour choisir le sujet d'études de la prochaine Semaine sociale et en préparer le programme. Un comité local s'occupe des finances, de la propagande, de la réception des semainiers. De plus, un Secrétariat permanent, établi à l'École Sociale Populaire, voit aux affaires courantes: publication du compte rendu annuel, diffusion des volumes, correspondance.

La méthode employée par les conférenciers des Semaines sociales est sûre et pratique. Ils exposent et interprètent, à la lumière des principes chrétiens, des faits scientifiquement établis.

C'est en Allemagne, en 1893, que se tint la première Semaine sociale, sous le nom de *Praktische Schulungskurse*, initiative

du *Volkverein*. Mais c'est à la France que revient l'honneur d'une adaptation toute particulière de l'idée première à la forme actuelle, sous la direction de Marius Gonin, tertiaire de saint François d'Assise, et de son premier président, M. Henri Lorin. En 1904, la première Semaine a lieu à Lyon, puis elle se répète d'année en année dans différentes villes. La Hollande fut le premier pays à suivre l'exemple de la France. Puis l'Espagne, la Belgique, la Pologne, l'Italie fondèrent leurs Semaines sociales. En peu de temps l'idée traversait les mers et obtenait un succès mérité dans l'Amérique du Sud et dans la Rhodésie.

Sans aucun doute, c'est au Canada que les Semaines sociales se développèrent le plus rapidement. On raconte qu'un certain soir, quatre personnages se rencontrèrent dans un presbytère de la ville de Montréal: M. l'abbé Philippe Perrier, alors curé de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus et actuellement vicaire général, l'avocat Guy Vanier, M. Omer Héroux, directeur du *Devoir*, et le R. P. Archambault. De cette réunion naissaient les Semaines sociales du Canada.

Inaugurée à Montréal en 1920, modelée sur les Semaines sociales de France, patronnée, encouragée et bénie par l'évêque, l'œuvre canadienne tend, « par un enseignement à la fois doctrinal et pratique, à faire revivre l'esprit chrétien dans les mœurs, les institutions et les lois ». C'est au cours de ces assises que les Canadiens français catholiques discutent leurs problèmes, analysent leurs fautes et leurs faiblesses, proposent des solutions et élaborent des plans de réforme pour l'avenir.

Les Semaines sociales ayant été fondées pour propager la doctrine sociale de l'Église, la première session fut naturellement consacrée à l'étude de l'encyclique *Rerum novarum*, « le catéchisme des ouvriers », comme S. Exc. Mgr Bruchési aimait à l'appeler. La onzième session étudia une autre encyclique, *Quadragesimo anno*, vraie synthèse des principes de sociologie catholique. Enfin, la seizième session commenta l'encyclique *Divini Redemptoris*. Les autres furent consacrées à l'étude de sujets reliés aux encycliques.

Signalons quelques caractéristiques des Semaines sociales.

a) L'étude des sujets proposés exige une activité intellectuelle intense. L'enseignement est l'exposition d'une doctrine. Pour lui garder son caractère doctrinal, aucune discussion publique ne suit les cours.

b) L'esprit de famille rayonne entre auditeurs et professeurs qui se rencontrent entre les séances et échangent leurs réflexions et leurs idées.

c) Les Semaines sociales ne sont nullement pour les dilettantes. On y étudie sérieusement et en vue de l'action.

d) Une caractéristique tout à fait spéciale aux Semaines sociales du Canada français est la manifestation ouvrière, assemblée populaire consacrée aux syndicats catholiques. Cette assemblée a lieu ordinairement dans un grand parc afin d'être accessible à un plus grand nombre.

Le rayonnement des Semaines est considérable. Notons en particulier la propagande au pays et à l'étranger. Pendant deux sessions, en 1938 et en 1941, le poste de Radio-Canada diffusa les cours et les conférences à travers le pays. La doctrine enseignée a inspiré non seulement ceux qui s'occupent de service social, mais encore, en plusieurs circonstances, les législateurs de la province de Québec. Elle guide l'opinion publique et stimule les recherches scientifiques. Le nombre croissant d'auditeurs est aussi un indice de l'influence grandissante que connaît l'institution.

Lors de la vingtième session des Semaines sociales tenue à Valleyfield en 1934, S. Exc. Mgr Charbonneau demanda à son auditoire de calculer, si possible, le labeur que représentent ces travaux pour la propagation d'idées saines et pour l'orientation de l'opinion publique vers une plus juste conception de l'ordre social. En effet, l'Université ambulante a contribué à extirper plus d'un abus social et à obtenir des réformes importantes. Mais l'œuvre ne se borne pas à son enseignement annuel. En 1935, les membres de la Commission générale publiaient une lumineuse consultation sur les problèmes sociaux. En 1943,

leur manifeste *Pour un ordre meilleur* établit les principes qui doivent diriger les restaurateurs du monde de demain. C'est une synthèse remarquable de la doctrine catholique sur la rénovation de la société. De plus, les comptes rendus des Semaines sociales constituent une vaste source d'information pour les apôtres sociaux.

Les Semaines sociales du Canada sont arrivées à leur maturité et occupent une place prépondérante dans la culture intellectuelle du Canada. Parmi les résultats concrets, notons l'inauguration d'un cours de sociologie à l'Université d'Ottawa à la suite de la session de 1931, l'établissement d'un plus grand nombre de coopératives à travers le pays, l'expansion des syndicats catholiques, la coordination des efforts en faveur de plusieurs réformes capitales: une meilleure observance du jour du Seigneur, une colonisation méthodique et intense, la réduction de l'impôt sur les revenus des familles nombreuses, etc.

Nombreux sont les témoignages d'appréciation reçus par les Semaines sociales. Elles obtinrent dès les débuts la confiance des Souverains Pontifes. Les délégués apostoliques les comblèrent d'encouragements. S. Ém. le cardinal Villeneuve en est le patron et le protecteur. De l'épiscopat canadien leur est venu l'appui le plus entier. S. Exc. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, déclarait en 1937 que « si saint Paul vivait de nos jours, il serait un très fervent ami des Semaines sociales et probablement victime constante du R. P. Archambault! ».

Non moins grand est l'intérêt des laïcs. Une élite travaille activement au succès de l'œuvre. D'autres propagent avec zèle la doctrine enseignée. Même ceux qui ne partagent pas nos croyances consultent avec fruit les volumes, remplis de principes chrétiens et de propositions pratiques pour résoudre les problèmes sociaux de notre temps.

La présence de personnages de marque aux Semaines sociales est une autre preuve de l'approbation qui leur est accordée. En 1933, rangés parmi les auditeurs, nous voyions un cardinal, le délégué apostolique, six membres de l'épiscopat, des députés,

un grand nombre de membres du clergé et plusieurs autres personnages distingués. Les dernières sessions comptèrent jusqu'à douze et même quinze évêques, des ministres, de hauts magistrats. Les États-Unis déléguèrent Mgr McLean, de l'Université catholique de Washington, le R. P. Lafarge, S. J., directeur de la revue *America*, le R. P. Fortier, doyen du département de Sociologie de l'Université Fordham, et autres personnalités. La France envoya aussi d'éminents représentants.

### III. — COLLABORATEURS DES SEMAINES SOCIALES

Bon nombre des personnages que nous venons de nommer ne se contentent pas d'assister aux Semaines sociales. Ils y prennent une part active. On les voit dans la chaire du professeur ou la tribune du conférencier.

Membres du clergé et du laïcat rivalisent de zèle. Quelle profession n'a pas apporté son concours? Le Barreau, comme il fallait s'y attendre, brille au premier rang, mais médecins, notaires, ingénieurs, industriels ne sont pas absents. La liste des conférenciers compte aussi des chefs de syndicats, des présidents d'associations professionnelles, des juges, des députés, voire des ministres.

Les prêtres y occupent aussi une large place, prêtres de différents diocèses, des clergés séculier et régulier. Nombreux sont les religieux de divers ordres, les chanoines, les prélats dont les noms reviennent à plusieurs reprises. Mais nul ne l'emporte en zèle sur l'infatigable prince de l'Église, S. Ém. le cardinal Villeneuve, qui prit place treize fois à la tribune des Semaines sociales pour expliquer et commenter certains points de doctrine sociale. Trois de ses collègues dans l'épiscopat, membres de la Commission générale, font preuve de la même ardeur. Il faudrait encore nommer les recteurs de l'Université Laval et de l'Université de Montréal, plusieurs de leurs professeurs, le juge en chef de la Cour suprême du Canada, quelques sénateurs. Quand ces hommes éminents se réunissent pour discuter une question importante, on peut justement s'attendre à des ré-

sultats efficaces. Et parce qu'elle puise son inspiration dans l'Évangile, dans les encycliques sociales, dans la doctrine thomiste et dans la pensée des moralistes chrétiens, l'œuvre des Semaines sociales demeurera et exercera une influence de plus en plus profonde sur l'avenir du Canada français.

#### IV. — L'ÉGLISE

L'Église tient la première place au programme des Semaines sociales. Société divine dans son origine, surnaturelle dans sa fin et ses moyens de salut, elle est une force civilisatrice, la mère et la gardienne de tout avancement intellectuel et l'amie du vrai progrès.

Le but de l'Église catholique est la sanctification de ses membres. Ses droits de primauté, d'autorité, ses pouvoirs d'enseigner et d'administrer les sacrements, ses privilèges d'immunité ecclésiastique sont clairement déterminés dans les cours des Semaines sociales.

De plus, leurs professeurs regardent l'Église comme la plus importante des institutions, non seulement à cause de son origine et de sa mission divine, mais encore parce qu'elle est la source de ces principes sains et sociaux sans lesquels un ordre vraiment social ne peut être établi. Les vérités de l'Évangile sont considérées comme nécessaires tant au bien-être et au salut de l'individu, qu'à la prospérité de la société. Les vérités contenues dans l'Évangile ne doivent pas être interprétées par n'importe qui. L'Église, que Jésus-Christ a instituée, s'affirme la seule interprète de ses paroles. La voix du Saint-Père est, en effet, la voix du représentant légitime de Jésus-Christ sur la terre. Comme le Christ demande à ses disciples l'obéissance, son représentant requiert la même soumission de ses subordonnés.

A la lumière de cet enseignement, il est facile de comprendre pourquoi les Semaines sociales donnent la prééminence à l'Église dans la société, pourquoi, lorsqu'il y a sujet de conflit entre

l'Église et l'État, la voix de l'Église doit être d'abord écoutée. On trouve un exemple actuel d'un tel conflit dans la question du divorce.

Reconnaître le principe de la primauté de l'Église n'est pas suffisant. Les Semaines sociales appuient encore sur l'influence de la hiérarchie catholique, sur le rôle bienfaisant de ses institutions: paroisses, écoles, séminaires, organisations religieuses, œuvres de charité et d'apostolat. Chacun de ces points est important pour le bon fonctionnement de l'ordre social.

Au Canada, les institutions charitables se sont développées de telle sorte qu'elles embrassent tous les maux de la société. Elles ont atteint un degré de perfection et de spécialisation remarquable. Les enfants abandonnés ou illégitimes, les incurables, les infirmes, les cancéreux, les vieillards, les blessés, les mourants, les pauvres, les chômeurs, les prisonniers, les jeunes filles sans protection, tous peuvent trouver leur bon Samaritain dans une des œuvres que dirige l'Église catholique.

Même un observateur de passage s'aperçoit qu'au Canada français la paroisse joue un rôle extraordinaire. C'est elle qui a fait ce peuple ce qu'il est, qui l'a sauvé et le perpétue dans son intégrité relative. La paroisse, en effet, gît à la base de son organisation. Elle a aidé la nationalité canadienne-française à s'élever au-dessus de la vie matérialiste qu'on déplore dans d'autres pays. A la campagne surtout, elle est le vrai centre d'information et de communication, entre l'agriculteur et l'agronome par exemple.

Non moins important s'avère le rôle social des ordres religieux dans la pensée des Semaines sociales. Le but principal des ordres religieux est de conduire leurs membres à la perfection spirituelle au moyen de la prière et du sacrifice. Ils sont d'abord préoccupés des intérêts de leur âme. Même s'ils ne faisaient rien autre chose que de rappeler au peuple la beauté et la nécessité de la pauvreté, les dangers incalculables d'une vie sans sacrifices, ils pourraient être considérés comme de grands bienfaiteurs de la société.

Mais, concrètement, les ordres religieux accomplissent plus que la sanctification personnelle de leurs membres. Ils participent à toutes les œuvres de bienfaisance et de charité. Leur large contribution économique, morale et sociale ne peut être estimée à prix d'argent. C'est ce qu'explique M. Arthur Saint-Pierre dans son étude *What Are All Those Nuns Good For?* Aujourd'hui, les ordres religieux jouent un rôle important dans trois sphères du service public: l'éducation, le soin des malades et l'aide donnée aux pauvres.

Pour le Canadien français, ces valeurs spirituelles occupent le premier plan. Rien d'étonnant que les Semaines sociales s'y soient intéressées. Elles s'inquiètent de la fidélité des catholiques à leur foi et ont fait des enquêtes sérieuses dans ce domaine. Quoique l'Église semble aujourd'hui avoir perdu de son influence primitive dans la province de Québec, son prestige demeure quand même considérable. La plupart de ses membres lui restent attachés et suivent ses directives. Ceux qui ne l'aiment pas la redoutent ou craignent les conséquences d'une opposition directe. Ils l'attaquent plutôt de flanc.

La position du catholicisme au Canada français peut bien exciter l'admiration et l'envie des autres pays. Les relations de l'Église et de l'État sont des plus amicales: l'autorité civile considère l'Église avec un singulier respect et reçoit son aide dans ses fonctions législatives par la diffusion de la doctrine sociale puisée dans l'enseignement des papes. Liberté religieuse dans la province de Québec veut dire liberté dans le gouvernement de l'Église par les évêques, liberté de s'adresser à Rome, liberté dans les démonstrations religieuses, liberté d'éducation, d'association, de presse et d'action.

#### V. — LA FAMILLE

La pensée sociale des Semaines sociales concernant la famille est l'écho de l'enseignement des Souverains Pontifes à ce sujet. Cellule naturelle de la société, la famille exerce une primauté réelle et logique sur la société civile. La sainteté et l'in-

dissolubilité du sacrement de mariage sont consciencieusement maintenues. La cohabitation, une vie économique en commun, la fidélité conjugale, la procréation et l'éducation des enfants pour la plus grande gloire de Dieu, tels sont les éléments qui constituent la vie de famille.

Dans la famille, les obligations mutuelles d'amour et d'assistance sont accentuées. Le foyer est la place naturelle de la mère. L'autorité patriarcale du père sur les enfants et les saintes obligations des parents de pourvoir au bien-être spirituel, intellectuel et physique de leur progéniture sont clairement définies. Il en est ainsi des droits de l'enfant.

La famille est la première école de formation. Elle prend l'enfant dès le début de son existence, l'oriente, le corrige et stimule les premières activités de son intelligence et de sa volonté. L'influence du foyer est ordinairement permanente.

Les Semaines sociales ont éveillé l'attention sur la nécessité de maintenir la famille canadienne-française dans toute son intégrité. A cette fin, un programme d'habitation familiale a été élaboré sous la direction du R. P. d'Auteuil Richard, S. J.

Les œuvres de réhabilitation et de préservation occupent une place de plus en plus importante dans la province de Québec. Les assurances sociales viennent aussi porter secours aux vieillards, aux malades et aux chômeurs. Récemment, les allocations familiales, préconisées depuis longtemps par le R. P. Léon Lebel, S. J., ont été reconnues comme un des moyens les plus efficaces d'aider les familles nombreuses. Quoique la législation qui les met en vigueur doive être révisée sur certains points, le premier pas est fait. L'opinion publique a obtenu cette mesure bienfaisante.

La famille canadienne-française, qui a émerveillé les autres par sa stabilité, sa fécondité et sa moralité, est menacée des maux modernes dont le foyer a tant souffert dans les autres parties du monde: la dénatalité, l'alcoolisme, le féminisme outré, le travail des femmes, et l'abandon des terres.

Aucun tribunal de divorce n'existe actuellement dans la province de Québec, contrairement aux autres provinces du Canada, sauf l'Île-du-Prince-Édouard. Les Canadiens français sont fermes dans leur conviction que la place de la femme est au foyer. C'est grâce à cette fermeté que le féminisme exagéré n'a pas envahi leur pays. En 1923, le futur recteur de l'Université Laval, Mgr Cyrille Gagnon, le dénonçait avec vigueur et en montrait les effets perniciose pour la vie de famille. Quoique la natalité soit décroissante, les Canadiens français ont encore un taux de naissance comparativement élevé qu'on aime à appeler le miracle canadien, et qui rend leur survivance possible.

De fait, le capital humain forme la principale richesse du Canada français. Mais la diminution des naissances n'est pas tant le résultat de l'immoralité que de l'industrialisation qui a révolutionné l'ancienne famille patriarcale par son système de salaire journalier, surtout dans les centres urbains. Les grandes villes, avec leurs taudis et leurs ferments de désorganisation, ont remplacé la ferme où jadis une famille nombreuse pouvait vivre et se perpétuer. D'un autre côté, le mouvement du retour à la terre, les plans de colonisation, l'aide donnée aux familles sont des projets adoptés avec enthousiasme par ceux qui voient les dangers que court la solidarité de la famille canadienne-française.

Les remèdes proposés par les Semaines sociales pour prévenir ce fléau sont tout à la fois spirituels et matériels. Le seul remède pour une famille désorganisée est sa rechristianisation. Un plan de vie, la pratique des commandements et la prière sont des sources de contentement et des garanties de bonheur pour les foyers. Une foi vivante, l'exercice du sacrifice et le respect de la sainte loi de l'amour leur apporteront aussi le salut. L'observance du jour du Seigneur permettra de maintenir des relations cordiales entre les membres d'une même famille et d'assurer ainsi sa stabilité, sa dignité et son charme. De plus,

une éducation adaptée aux besoins des cultivateurs pour fortifier leur attachement au sol est devenue une nécessité.

La rééducation des parents apparaît non moins urgente. Et puisqu'il vaut mieux prévenir que guérir, une préparation immédiate au mariage qui consisterait à suivre des cours d'éducation familiale, des cours ménagers, etc., devrait être exigée de tous ceux qui se proposent de fonder un foyer. Nul effort n'a été épargné pour retenir les mères à la maison. La Société de Saint-Vincent-de-Paul, l'Assistance maternelle, la Goutte de lait ont contribué à les instruire de leurs devoirs et à protéger les enfants dès leur naissance.

Les apôtres des Semaines sociales aiment à décrire la famille canadienne-française et rurale de jadis, cette merveille de l'Église catholique au Canada. Dans cette grande famille-souche, le père est le dépositaire de l'autorité. C'est lui qui bénit le premier épi de blé, le pain à table et ses enfants au Jour de l'An. Dans un tel foyer, chacun a sa tâche à remplir et le travail est en honneur. Il y a, par suite, cohésion admirable et relations intimes entre les membres de la famille.

Puisque le problème social qui demande le plus d'attention au Canada français, au dire de personnes renseignées, est le problème de la famille, il n'est pas surprenant que tant d'efforts convergent vers l'institution familiale. Le foyer n'est pas seulement l'abri constitué par les quatre murs de la maison, c'est un sanctuaire que l'on soustrait jalousement à l'anglicisation et à l'américanisation et où les enfants sont élevés pour le pays, pour l'Église et pour Dieu.

## VI. — L'ÉTAT

Les Semaines sociales considèrent l'État comme une organisation politique établie pour le bien commun. Il existe diverses théories concernant le rôle de l'État. Les capitalistes adhèrent à la théorie du « laisser-faire » de l'École libérale. Par contre, les socialistes réclament l'intervention de l'État en tout et partout. Entre ces deux positions se place la doctrine

de l'Église catholique, telle qu'exposée dans l'encyclique *Rerum novarum*. Si l'État a des responsabilités à assumer dans la solution de certains problèmes économiques et sociaux, il a aussi des droits à sauvegarder et des devoirs à remplir, et quand il s'agit du bien commun, aucune considération individualiste ne doit arrêter son action.

L'État a le devoir de protéger, de consolider et de défendre le droit de propriété, comme celui de limiter, de modifier et d'orienter son usage en vue du bien commun. De plus, il a une obligation stricte de prévenir les spéculations financières frauduleuses. Au point de vue économique, l'État a le double devoir de protéger l'ouvrier et d'adoucir son sort.

Quoique les Semaines sociales admettent l'intervention de l'État dans le domaine économique et social, elles désavouent son intervention dans les affaires qui peuvent être réglées sans lui. Tel est l'enseignement catholique sur les fonctions subsidiaires. En outre, quand l'État intervient, les Semaines sociales demandent que son action soit en harmonie avec les lois et l'esprit de l'Église. Par exemple, en aidant les parents à remplir leur stricte obligation de pourvoir à l'éducation complète de leurs enfants, l'État ne doit pas s'attribuer la responsabilité primordiale. Les Canadiens français sont constamment mis en garde contre cette tendance actuelle d'amplifier le rôle de l'État et d'exagérer ses attributions. L'État ne doit pas devenir un bureau de bienfaisance, un distributeur automatique de pensions et de subsides, mais un modérateur qui sauvegarde l'ordre et la paix, tout en assurant l'économie familiale et en préservant la religion.

Les Semaines sociales n'ignorent pas, non plus, les dangers et les attrait de la ville. La ville devrait être composée de familles, de vrais foyers, où les vertus chrétiennes puissent se développer, où les forces vitales d'une nation puissent s'élaborer.

L'urbanisme est, en théorie, la science de l'économie rationnelle et de la disposition méthodique des villes; en pratique, c'est l'art d'aménager une cité de telle manière qu'elle serve le

mieux possible l'intérêt général de la population présente et future. A ce point de vue, l'urbanisme intéresse les sociologues.

S. Em. le cardinal Villeneuve a dénoncé, sous le nom « d'urbanisme mental », la tendance qui porte les habitants des campagnes à adopter les idées, les modes, les manières de vivre en vogue dans les centres urbains et qui les amène à abandonner la campagne pour la ville.

L'exode rural, en effet, constitue une des plaies du Canada. La guerre est venue l'accentuer. Il y a aussi la facilité des voyages, le tourisme envahisseur, la presse sentimentale, l'automobile et l'avion. Tous ces « progrès » tendent à sortir la jeunesse paysanne de son milieu.

Or, les dangers des cités sont multiples. La vie de famille court le risque de s'y dissoudre plus qu'ailleurs. L'atmosphère est insalubre. Les habitations familiales sont réduites au minimum. Ajoutons-y les dangers des mauvaises compagnies, du cinéma corrompeur et des théâtres immoraux, des danses lascives, et nous comprendrons sans peine pourquoi tant d'âmes peu trempées s'y perdent.

Qu'ils vivent à la ville ou à la campagne, les citoyens ont des droits qui doivent être respectés par l'État: le droit à la vie, à la liberté, à la propriété, à un juste salaire. Il faut aussi leur reconnaître le droit de suffrage et le droit de se grouper en unions ou en syndicats.

En ce qui concerne le patriotisme, les Semaines sociales affirment que les Canadiens français aiment leur patrie, le Canada. Ils se considèrent chez eux sur la terre que leurs ancêtres ont défrichée et cultivée. Ils sont attachés à leur patrimoine, à leur langue, à leurs traditions.

Le Canada, de par sa constitution actuelle, demeure un pays bilingue. Sous l'influence des vrais Canadiens français, le droit de la primauté donnée à la langue française est préservé avec une vive ardeur. Trop souvent certains individus oublient que la patrie est un peuple avec sa religion, ses institutions et son pa-

triotisme, que la patrie est le passé avec ses souvenirs, ses héros et ses triomphes.

Que dire du danger d'assimilation? Quelques-uns croient qu'il est tout à fait disparu, que les Canadiens français sont maîtres de leur destinée; d'autres affirment au contraire que la bataille pour leur survivance n'a pas cessé, qu'ils n'auront jamais de répit. On peut dire que les Canadiens français doivent être constamment sur la brèche pour sauvegarder leurs coutumes, leur langue et leur religion.

La notion canadienne-française de la démocratie dérive essentiellement du respect octroyé à la personne humaine. Dans la pensée des Semaines sociales, la démocratie représente une doctrine qui a pour but de fonder un ordre social basé sur les droits et la dignité que tout homme possède par sa nature raisonnable et son individualité spirituelle; un régime qui, en vue de ces droits et du bien commun, établit un ordre positif de libertés et de responsabilités civiques.

## VII. — L'ÉDUCATION

Les Semaines sociales entendent bien que l'éducation proprement dite commence au foyer. Pour accomplir cette tâche, les parents possèdent le pouvoir de l'autorité, de l'exemple et de l'enseignement. Cette éducation comprend la formation spirituelle aussi bien que la formation intellectuelle de l'enfant. En définitive, le système d'éducation doit inclure aussi tout ce qui contribue à la formation sociale, nationale, rurale, classique et technique. La religion, cependant, agira comme un levain vivifiant, créant l'atmosphère indispensable dans laquelle les vertus chrétiennes peuvent le mieux fleurir. Conséquemment, la collaboration du prêtre à cette tâche éducative est indispensable.

Quand on considère les quatre-vingts années de l'histoire canadienne durant lesquelles les Canadiens français furent privés de la facilité de s'instruire, cette situation, loin d'amoinrir leurs mérites, nous porte à admirer l'excellent système d'ins-

truction auquel est actuellement parvenu le Canada français. Le Conseil d'Instruction publique, avec, d'une part, son comité catholique formé des évêques de toute la province de Québec et d'un nombre égal de laïques, et, d'autre part, son comité protestant composé de représentants de la minorité religieuse, constitue un régime d'écoles confessionnelles sous la direction d'un groupe indépendant de toute politique.

Un tel système est unique dans l'Amérique du Nord. Le secrétaire de la Province est chargé de fournir les fonds nécessaires au Conseil.

Grâce à ce régime, les écoles canadiennes-françaises sont demeurées catholiques et progressives. Les Canadiens français se sont toujours opposés fortement aux écoles neutres. Jusqu'à nos jours, l'enseignement de la religion a occupé une place d'honneur dans l'éducation, place qu'elle conservera, si on en juge par l'assertion du secrétaire de la Province, M. Omer Côté, à la réunion de l'Alliance des Professeurs de Montréal, le 1<sup>er</sup> février 1945: « Il n'y a pas trop de religion dans nos écoles. » En cela, son jugement concorde avec celui des dirigeants des Semaines sociales. Assurément, le système d'éducation canadien-français n'est pas inférieur à celui des autres pays parce qu'ils est basé sur le christianisme. Bien au contraire, les autres provinces ne sont pas sans reconnaître la variété intéressante des écoles du Québec: agricoles, techniques, commerciales; écoles d'arts domestiques et de Beaux-Arts; nombreux collèges classiques qui rendent possible dans le pays même la culture française que jadis les plus fortunés allaient chercher en Europe.

Au Canada français, la majorité catholique concède à la minorité non catholique une autorité absolue dans l'administration de son système d'instruction et lui fournit une proportion généreuse de subsides pour ses écoles.

On ne saurait méconnaître la contribution des mouvements de jeunesse à l'éducation. Qu'ils s'appellent A. C. J. C., J. O. C., J. A. C., J. E. C., J. I. C. ou Scoutisme, ils intensifient leur

action sur un point commun: la volonté de conquérir, l'apostolat du confrère sur le confrère, l'usage des méthodes d'investigation concrètes et réalistes, le désir de former des chrétiens vivant d'une vie surnaturelle profonde.

La valeur éducative de la presse a été aussi considérée avec attention par les semainiers. « Ils reconnaissent son immense influence sur l'opinion publique. » Pie X aurait consenti à vendre sa croix pectorale et ses ornements sacerdotaux pour sauver un bon journal. De son côté, Pie XI déclare que le travail du journal catholique est le plus indispensable et le plus efficace. Les besoins de notre époque l'exigent. Victor Barrette, dans un de ses cours, surnomme la presse un quatrième État qui ne reconnaît ni bornes ni coutumes. Dans le passé, sa gloire était de stimuler les passions politiques; aujourd'hui, elle n'est souvent qu'un reportage fastidieux de plaisirs sportifs ou autres.

La radio aussi est un agent influent d'éducation. La dernière venue, elle a envahi la ville et la campagne, la rue et le foyer. La radio représente aujourd'hui une presse musicale, demain elle deviendra une presse de cinéma. Tandis que le journal a une voix, la radio en a mille. S. Ém. le cardinal Ville-neuve recommande des croisades énergiques pour rendre les programmes éducatifs de la radio plus artistiques et plus moraux. Le peuple canadien-français doit apprendre à choisir des programmes qui aideront à préserver l'atmosphère chrétienne du foyer.

Les Semaines sociales considèrent le cinéma comme un autre agent extérieur d'éducation. L'effet pernicieux d'un trop grand nombre de films se manifeste dans les idées fausses qu'il fait naître chez les gens simples et honnêtes, idées opposées à la vieille tradition sociale de la vie canadienne-française. M. Barrette, dans une saillie originale, appelle le cinéma « l'université des imbéciles », mais il reconnaît son activité intellectuelle, morale et religieuse quand il est sagement contrôlé.

Qu'il soit dit, à la louange du Canada français, qu'on n'y voit pas comme ailleurs le spectacle accoutumé d'une ligne d'enfants attendant l'heure d'envahir le cinéma. Dans la province de Québec, il existe une loi qui en défend l'entrée aux enfants de moins de seize ans, sauf si le spectacle est gratuit et donné sous le contrôle des éducateurs. Un bureau de censure veille à écarter la représentation de films immoraux et anti-religieux.

Tous ces agents d'éducation, à tendances trop souvent pernicieuses, doivent être purifiés, christianisés. L'État ne peut s'en désintéresser. Il doit aider les parents à élever leurs enfants dans des conditions matérielles favorables à leur plein développement. Ainsi, suivant la vraie tradition catholique, les Semaines sociales reconnaissent le rôle auquel l'Église et l'État sont tenus en matière d'éducation.

#### VIII. — L'ORDRE ÉCONOMIQUE

Dans l'ordre économique, les Semaines sociales s'en tiennent aux principes qu'exposent les encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*. Elle ne séparent pas l'économie de la morale.

Leur doctrine enseigne que la propriété individuelle est d'institution naturelle, qu'il n'y a pas de travail sans capital, ni de capital sans travail. Cependant, elle condamne la capitalisation à outrance, la dictature économique, cette concentration de pouvoir dans les mains d'une oligarchie financière qui trouble l'équilibre acquis sans lui en substituer un autre, et confond le pouvoir d'impulsion avec le pouvoir de direction.

Comme exemple d'un capitalisme sain, les Semaines sociales nous présentent un grand industriel français, Léon Harmel, qui possédait le triple amour dont tous les patrons catholiques devraient être animés: l'amour de la famille, l'amour de ses ouvriers et, source et inspiration des deux premiers, l'amour de Dieu. S. Exc. Mgr Decelles, dans une des sessions des Semaines sociales, rendait aussi témoignage aux frères Casavant

de Saint-Hyacinthe, pour leur bonne administration et leur grande charité.

Les Semaines sociales exigent que les droits des patrons aussi bien que ceux des ouvriers soient reconnus et protégés. Elles tiennent à un juste salaire et considèrent les conditions et la durée du travail comme des plus importantes.

Léon XIII insiste sur le repos dominical. Les Semaines sociales n'ont pas oublié cette directive pontificale. La Ligue du Dimanche, organisée par le P. Archambault et Mgr Lapointe à l'issue de la Semaine sociale d'Ottawa, en 1922, entreprit de ramener les catholiques à une stricte observance du précepte dominical, en particulier dans l'industrie. On s'est occupé aussi de la suppression du travail des femmes mariées. La place de la mère est au foyer et le chômage serait de beaucoup réduit si les deux sexes reprenaient leur rôle normal dans la vie.

Pour améliorer les conditions du travail, M. Arthur Saint-Pierre proposait quelques solutions dans son cours de 1925 sur la triple participation ouvrière: participation à la gestion, aux bénéfices et au contrat d'association. Réforme qui comporte des avantages et des inconvénients. Le mouvement coopératif est le plus favorisé. Lents à adopter les méthodes nouvelles d'agriculture, à collaborer dans les entreprises industrielles, à s'occuper de négociations financières, les Canadiens français se portent actuellement, avec un bel élan, vers la coopération. Il y voient le grand moyen d'assurer leur indépendance économique et sociale. Les Caisses populaires, première étape dans cette voie, constituent une très puissante institution coopérative au Canada français. Des étrangers de Costa-Rica, de l'Argentine et d'autres pays de l'Amérique du Sud et des États-Unis sont venus se renseigner sur leur fonctionnement.

Les avantages des coopératives en général sont multiples: accession au crédit, réduction du prix d'achat, augmentation de produits, suppression d'agents intermédiaires inutiles, hausse de profit dans la vente de produits classifiés. Quand une coopérative fonctionne uniquement par l'entreprise et l'ini-

tiative de ses membres, sans les subsides de l'État, les coopérateurs se convainquent facilement qu'ils peuvent diriger leurs affaires et être réellement les auteurs de leur prospérité commune. Les avantages particuliers sont l'élimination de l'entreprise individuelle et patronale, un moyen d'obtenir les crédits nécessaires et la production au service des consommateurs. Les coopératives existent surtout pour servir le peuple et non pas pour empiler de gros profits sur un capital vrai ou factice. Un organisme puissant, le Conseil supérieur de la Coopération, établi à Québec, veille aux intérêts et au progrès du mouvement.

Mais en attendant que la coopération soit acceptée sans restriction, les Semaines sociales reconnaissent la nécessité d'étudier les droits respectifs des ouvriers et des patrons. Ceux-ci ont des devoirs de justice et d'équité à remplir. Il importe qu'ils retirent un profit légitime de leur industrie, mais aussi qu'ils payent à leurs employés un salaire familial; qu'ils ne leur imposent pas des travaux épuisants; qu'ils écartent d'eux des dangers moraux; qu'ils s'intéressent à leur bien-être spirituel et temporel; qu'ils les considèrent comme des frères en Jésus-Christ; qu'ils leur donnent le bon exemple et les édifient par leur vie chrétienne.

De même, les employés ont des droits et des devoirs. Droit au respect de leur personne, à un juste salaire, à l'association syndicale, au contrat collectif, à la conciliation et à l'arbitrage. Tout cela est légitime. Par ailleurs, les employés doivent fournir un travail réel et effectif, se conformer à une juste discipline pour assurer le succès de l'entreprise, respecter la propriété du patron, ne recourant pas à la violence pour obtenir un juste salaire.

Parmi les causes du désordre économique actuel, notons la suppression des corporations et le développement du capitalisme avec sa suite de maux tels que la surproduction, la dictature économique, la lutte des classes, la distribution inégale des richesses, les spéculations déshonnêtes, l'abandon des campagnes, la concentration de la population dans les villes.

Un des remèdes proposés pour améliorer cette condition économique est le retour à la terre. L'agriculture semble être une nécessité pour les Canadiens français; elle est, en effet, la seule occupation qui ait eu son origine avec le premier homme et qui durera jusqu'à la fin du monde.

Aussi la grande préoccupation des sociologues et des économistes est-elle d'abord d'améliorer la situation de l'agriculteur. Il faut qu'il puisse vivre de son travail, qu'il puisse nourrir et élever sa famille, qu'il puisse trouver sur sa ferme les commodités actuelles de la vie et dans son village des loisirs de plus en plus nécessaires. Puis, l'heure venue, il doit être en état d'établir ses fils. Tous ne pourront vivre avec lui ou près de lui. C'est pourquoi la deuxième préoccupation qui se fait jour, sur ce sujet, dans l'enseignement des Semaines sociales, c'est une politique intensive et rationnelle de colonisation.

Le trop-plein des campagnes ne doit pas se déverser dans les villes, mangeuses d'hommes, où les jeunes, laissés à eux-mêmes, sans foyer et sans parents, sont exposés à de graves dangers, mais sur les terres neuves, ces vastes espaces où de nombreuses familles peuvent s'établir et de belles paroisses se fonder. Pour cette œuvre importante de salut national, le concours de l'État provincial est nécessaire. Il doit en faire une de ses principales entreprises, d'après un plan méthodique, appuyé sur un budget élevé.

Pour aider l'État, le clergé a multiplié les sociétés diocésaines de colonisation qui préparent et coordonnent le travail dans chaque région, organisent l'assistance aux colons nécessiteux et choisissent les meilleurs pionniers pour les différents centres. L'Église est ici fidèle à son rôle traditionnel. Elle a toujours prêché le retour à la terre et demandé qu'on colonise les territoires qui s'y prêtent.

#### IX. — L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE

L'organisation professionnelle devait nécessairement retenir au premier chef l'attention des Semaines sociales. N'est-elle pas

la clef des relations entre le capital et le travail ? Léon XIII la recommande fortement dans l'encyclique *Rerum novarum*. Il met son influence à côté de celles de l'Église et de l'État. Elle se présente d'abord, au moins dans le monde du travail, sous la forme de syndicats. Créés pour prendre en mains les intérêts de la classe ouvrière ou patronale, ces groupements peuvent facilement dégénérer en machines de guerre et fomenter la lutte des classes. Ils s'écartent alors de leur fin absolument légitime, et deviennent nuisibles. C'est l'histoire des associations ouvrières en plusieurs pays.

Pour éviter ce mal, l'Église préconise les syndicats confessionnels. Elle demande aux catholiques de s'unir entre eux, dans des organismes fondés par eux et pour eux, partout où la chose est possible. Là où, de l'avis des évêques, de tels syndicats ne pourraient s'établir, des précautions doivent être prises pour protéger la foi et les principes des travailleurs catholiques, obligés de faire partie des unions neutres.

Dans la province de Québec, les circonstances permettaient heureusement l'organisation confessionnelle. Elle ne s'établit pas cependant sans difficultés, vu l'opposition des unions américaines déjà installées et de quelques patrons protestants. Il fallut l'énergie tenace d'un des membres les plus distingués de la Commission générale des Semaines sociales, l'abbé Eugène Lapointe, devenu plus tard vicaire général du diocèse de Chicoutimi.

Appuyé par un grand industriel catholique, membre lui aussi de la Commission des Semaines sociales, M. J.-E.-A. Dubuc, le vaillant apôtre réussit à mettre sur pied une association qui fut le modèle et le guide d'un grand nombre d'autres. Deux autres prêtres, dont les noms apparaissent parmi les conférenciers des Semaines sociales, méritent d'être signalés ici pour le zèle qu'ils déployèrent en faveur du syndicalisme catholique, les abbés Maxime Fortin et Edmour Hébert. Il faut leur joindre le président actuel de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, M. Alfred Charpentier.

Les efforts valeureux de ces hommes et de ceux qui les suivirent constituèrent cette Confédération des Travailleurs catholiques dont le Canada français est si fier aujourd'hui. Elle comprend 75,000 membres et exerce son influence sur la masse entière des ouvriers de la province de Québec. Non seulement elle les a protégés contre les idées subversives, mais par ses transactions avec les patrons, par ses démarches auprès des législateurs, elle a considérablement amélioré leur sort.

En butte constamment aux attaques, souvent perfides, de ses concurrents, la C. T. C. C. a trouvé dans les Semaines sociales du Canada un appui précieux, tant par l'exposé des principes sur lesquels elle s'appuyait que par les tribunes qu'elles lui offraient pour s'adresser aux travailleurs des différentes villes où elles tenaient leurs assises.

Les associations patronales catholiques n'ont pas connu le même succès. Plus d'une fois, cependant, leur nécessité a été démontrée à l'une ou l'autre Semaine sociale. Dès la deuxième, en 1921, l'abbé Émile Cloutier s'en faisait le protagoniste. Mais cette semence, qui tombait sur un terrain peu propice, a fini par lever. Quelques groupements patronaux, établis d'après les directives de l'Église, existent depuis peu et se développent rapidement.

Plus heureux ont été les cultivateurs. Leur association, nettement confessionnelle, est actuellement une des principales forces du Canada français. Elle a rendu à ses membres conscience de leur valeur, de la puissance que leur union pouvait représenter, des bienfaits qu'ils en retireraient eux-mêmes. L'aumônier général, le R. P. Lebel, S. J., l'ancien président, M. Albert Rioux, le secrétaire général actuel, M. Gérard Filion, comptent parmi les conférenciers les plus goûtés des Semaines sociales.

Mais celles-ci ne se contentent pas du syndicalisme. Elles le considèrent comme une simple étape. La fin vers laquelle elles tendent, c'est la corporation professionnelle qui amènera l'organisation corporative. Le sénateur Gouin, M. Minville, M. François-Albert Angers et surtout M. Maximilien Caron,

s'inspirant des directives pontificales, en particulier des encycliques *Quadragesimo anno* et *Divini Redemptoris*, se sont faits les grands apôtres de ce mouvement. Ils ont reçu les approbations et les encouragements des plus hautes autorités religieuses. S. Ém. le cardinal Villeneuve a repris leur thèse à la Semaine sociale de Sherbrooke. Et il disait à un congrès de jeunes: « Il nous faut faire du corporatisme à plein. »

Qu'entend-on au Canada français par la corporation professionnelle? C'est un corps légalement constitué, qui rassemble tous les membres d'une même profession sous une autorité unique, ayant le pouvoir d'agir en vue du bien commun et de leur imposer ses décisions.

Cet organisme a pour base les associations patronales et les syndicats ouvriers. Son but est la réalisation d'une économie ordonnée qui tient compte de l'intelligence, de la volonté et de la vraie liberté de l'homme. Par la réglementation de la production et des échanges, la régularisation des prix, l'adaptation des produits et des services aux besoins de la clientèle, la Corporation tend à maintenir dans de justes bornes le jeu des lois économiques, tout en évitant les inconvénients de l'économie dirigée. Son rôle est aussi social. Au sein de la profession, elle concilie les droits des employeurs et employés, organise les services sociaux: enseignement professionnel, placement, assurances, etc.; elle collabore avec les autres corporations au bien commun. Ainsi elle apaise la lutte des classes, remédie aux maux de l'individualisme et inculque aux citoyens le sens collectif.

Si elles n'ambitionnent aucune participation directe au gouvernement du pays, les corporations peuvent jouer cependant, par l'intermédiaire d'un organisme, — le conseil intercorporatif par exemple, — le rôle de conseiller auprès des pouvoirs publics.

Le corporatisme n'est pas l'étatisme, encore moins la dictature, mais il pénètre jusqu'à la racine des maux sociaux actuels, c'est-à-dire le libéralisme et sa compétition illimitée. M. Minville nous assure que la loi ou la force ne peuvent établir l'institution

corporative sur des assises solides. Elle doit surgir de la libre volonté des citoyens qui, se rendant compte de la situation présente, en comprendront l'urgente nécessité. A chaque profession de s'organiser en corporation, lorsqu'elle le désirera, avec l'autorisation de l'État.

Dans ce régime, l'État joue le rôle de régulateur et de suprême arbitre. Le R. P. Archambault affirme qu'une telle institution, si elle est animée par un esprit chrétien, transformera la vie sociale du Canada français. Le corporatisme, au dire de M. J.-B. Desrosiers, P. S. S., est nécessaire pour sauvegarder le bien commun et tenir dans de justes bornes la liberté des individus. Le principe corporatif s'applique à toutes les professions, à tous les métiers. Il groupe ensemble, dans telle industrie, les capitalistes, les directeurs, les techniciens, les employés de bureaux et les journaliers. Chacune de ces catégories pourrait avoir son union propre; toutes ces unions seraient réunies et tenues en rapport entre elles au moyen de commissions mixtes.

M. Caron distingue quatre grands secteurs qui se diviseraient l'organisation corporative: l'agriculture, le commerce, l'industrie et le service public. Chaque profession formerait une fédération. Conséquemment, quatre fédérations de corporations grouperaient tous les individus qui prennent part au développement économique et social de la province de Québec. L'union de ces quatre fédérations constituerait le conseil supérieur de la corporation ou conseil intercorporatif.

#### X. — LES IDÉOLOGIES PERVERSES

En conformité avec l'Église, les Semaines sociales ont toujours condamné les différentes formes d'idéologies perverses. Dès 1920, M. l'abbé Lucien Pineault définissait le socialisme: un système qui enseigne que toutes les productions doivent devenir la propriété de la société civile, non pas par la force et la violence, mais par des moyens politiques, tels que les élections et les lois, et cela indépendamment de tout droit

naturel, moral et religieux. La grande préoccupation des socialistes est le bonheur et la jouissance de cette vie. Pour atteindre ce but, le droit de propriété est méconnu, totalement par les uns, partiellement par d'autres. Pour combattre la doctrine socialiste, qu'il se refuse à accepter même sous sa forme mitigée, Pie XI recommande l'établissement d'organisations professionnelles, la pratique de la justice, de l'équité et de la charité dans les rapports entre patrons et employés, la subordination de l'individu aux intérêts généraux.

Les Semaines sociales ont précédé l'encyclique *Divini Redemptoris* dans la dénonciation des principes pernicioseux du communisme et elles ont été subséquentement confirmées dans leur attitude par cet important document pontifical. Quelques conférenciers ont rapproché le socialisme et le communisme plus que d'autres ne l'ont fait, mais, après 1932, ils ont cessé d'appeler la Russie socialiste; unanimement ils parlent du régime communiste de la Russie.

Là où le système communiste a été établi, nous constatons des résultats déconcertants: diminution de produits, faillite dans les services publics, famine, abolition de toute liberté personnelle; enfouissement des talents et dégradation des plus nobles passions de l'homme. C'est la suppression de tout élan de l'intelligence, des traditions et de l'histoire.

Le socialisme diffère du communisme en ce que le premier s'arrête à mi-chemin, espérant de cette manière s'attirer la sympathie, tandis que le communisme va aux extrêmes et n'hésite pas même devant la force. Toutefois, ces idéologies se ressemblent en ce qu'elles enlèvent le droit de propriété à l'individu, pour le conférer à la communauté ou à la collectivité. De plus, les communistes prêchent l'incompatibilité du bonheur d'un peuple avec la religion. En ce qui concerne la famille, ils attaquent l'indissolubilité du mariage et le droit des parents à l'éducation de leurs enfants.

Il est vrai que dans l'ensemble de la province de Québec, le communisme a fait peu de progrès, précisément parce que sa

doctrine athée heurte les sentiments religieux de la population. La loi du cadenas, qui autorise la fermeture de tout endroit ou source de propagande subversive, fut un acte de défense contre des éléments étrangers de désordre.

La première allusion au racisme, comme idéologie perverse, se trouve dans un cours donné par le R. P. Gonzalve Poulin, O. F. M., en 1938. Il déclarait que le racisme découlait du laïcisme et du naturalisme. Le racisme place le salut d'un peuple dans la consanguinité et est en opposition avec l'enseignement du Christ. En 1940, le R. P. Arthur Caron, O. M. I., faisait remarquer qu'il existe au Canada un élément raciste qui joue un rôle important, c'est-à-dire l'égoïsme collectif. Profondément enraciné dans le passé, ce racisme s'est manifesté récemment sous une forme dynamique, virulente et même brutale. Le dogme fondamental du racisme est le dogme du sang. La race ou le sang est la norme ultime de la moralité, de la politique, des lois et de la religion. Le conférencier démontre que le racisme est antiscientifique dans son origine, antihumain et antichrétien dans ses conséquences.

#### XI. — LA RESTAURATION CHRÉTIENNE

La restauration chrétienne occupe une place importante dans l'ordre meilleur que préconisent les Semaines sociales. Elles présentent la réforme morale comme la première tâche à accomplir. Les moyens propres à cette réforme sont l'éducation et la pratique des vertus de justice, de charité, de modération, de détachement. L'activité personnelle est excitée et encouragée parce que la perfection personnelle précède l'action concertée.

Toutefois, celle-ci n'est pas négligée, puisque avec la réforme morale, les Pontifes recommandent la réforme des institutions. Ainsi, les Semaines sociales proposent la rénovation chrétienne de la famille, de la profession, de l'organisation politique, nationale et internationale.

Cette action d'ensemble se manifestera surtout par la collaboration du laïcat à l'apostolat hiérarchique, en d'autres termes,

par l'Action catholique. Toute une Semaine fut consacrée à cette institution. On en étudia la nature, l'esprit, la technique, les mouvements spécialisés, les rapports avec les autres œuvres, en particulier avec l'action sociale proprement dite.

Dans la pensée des Semaines sociales, l'Action catholique peut fournir une solution aux sérieux problèmes contemporains et enrichir la vie d'idéaux chrétiens. Parce que le monde se meurt de l'ignorance de la vérité et que l'action domine les Semaines sociales, le P. Archambault et ses collaborateurs ont entrepris la tâche ardue de « rendre témoignage ». Ils se sont occupés à chercher des solutions aux problèmes actuels d'après les inspirations de l'Évangile. Ils ont comparé les valeurs sociales chrétiennes aux politiques matérialistes des autres nationalités. En vérité, ils présentent à leur entourage un exemple vivant de foi catholique.

La justice et la charité, deux éléments essentiels de grandeur morale, sont l'apanage royal du Canada français. Sans ces vertus une nation ne peut durer. La Nouvelle-France a survécu. Elle a conservé précieusement l'héritage de foi et d'idéalisme que lui ont légué ses ancêtres. Le Canadien français aime la justice: son attitude vis-à-vis les minorités de la province de Québec le prouve. Il aime et pratique aussi la charité. Regardons ses nombreuses œuvres de miséricorde. Aussitôt qu'un besoin se fait sentir, qu'un abus prend racine, ou qu'une réforme devient urgente, naît un organe, se développe une initiative qui joue un rôle bienfaisant et contribue peu à peu à la réalisation de meilleures conditions de vie.

Aux moyens naturels de restauration les Semaines sociales ajoutent les moyens surnaturels. Ainsi nous trouvons dans leurs cours de nombreuses allusions à l'enseignement de l'Évangile, à la vie intérieure, aux retraites fermées, à la puissance de l'Eucharistie.

Tel est l'aspect général de la pensée sociale exprimée dans l'institution qui célèbre cette année son vingt-cinquième anniversaire. Sans aucun doute, de tous les mouvements sociaux

qui ont pris naissance au Canada français, elle est le plus remarquable et le plus influent. Fondées dans le but exprès de former une élite, un corps éclairé de chefs qui diffuseront la doctrine sociale catholique et appliqueront ses principes chrétiens au Canada français, les Semaines sociales semblent bien avoir atteint leur fin au delà de toute espérance. Elles occupent une large place dans le paysage intellectuel et moral du Canada français. D'année en année, elles projettent leur lumière sur quelques-uns des problèmes sociaux d'intérêt vital au pays, et elles fournissent, par leurs études reproduites dans les journaux et publiées ensuite en volume, une source d'informations et de directives qui influe sur l'opinion publique et oriente les gouvernants dans leur législation.

La nationalité canadienne-française doit une reconnaissance profonde aux dirigeants des Semaines sociales.

---

---

## Semaines sociales du Canada

### *Commission générale*

S. Em. le cardinal Villeneuve, O. M. I.,  
président d'honneur.

R. P. Archambault, S. J., président  
(Montréal); Guy Vanier, secrétaire (Mont-  
réal).

Abbé Léonidas Adam (Sherbrooke); Maxi-  
milien Caron (Montréal); Jacques Cartier  
(Saint-Jean); Alfred Charpentier (Mont-  
réal); abbé Emile Cloutier (Les Trois-  
Rivières); S. Exc. Mgr Courchesne (Rimous-  
ki); S. Exc. Mgr Desranleau (Sherbrooke);  
J.-E.-A. Dubuc (Chicoutimi); R. P. Gau-  
drault, O. P. (Montréal); sénateur Léon-  
Mercier Gouin (Montréal); Oscar Hamel  
(Québec); Omer Héroux (Montréal); Mgr  
Eugène Lapointe (Chicoutimi); juge Léon  
Lajoie (Les Trois-Rivières); Mgr Lebon  
(Ste-Anne-de-la-Pocatière); Mgr Paul-Emile  
Léger (Salaberry de Valleyfield); R. P. Gilles  
Marchand, O. M. I. (Cap-de-la-Madeleine);  
Mgr Maurault, P. S. S. (Montréal); Esdras  
Minville (Montréal); Edouard Montpetit  
(Montréal); Léo Pelland (Québec); cha-  
noine Pellerin (Victoriaville); Antonio Per-  
rault (Montréal); Mgr Philippe Perrier  
(Montréal); Chénier Picard (Sherbrooke);  
juge Thibaudeau Rinfret (Ottawa); Albert  
Rioux (Québec); Arthur Saint-Pierre (Mont-  
réal); Dr Albert Sormany (Edmundston).

---

---

---

# COMPTES RENDUS

## des Semaines sociales du Canada

Les cours et conférences de chaque Semaine sociale sont reproduits dans les volumes publiés chaque année. Cette collection unique contient de nombreuses études, dans lesquelles les auteurs exposent, sous la forme précise et vivante que permet le cours, les divers aspects et les solutions des problèmes sociaux actuels. Aucun groupe n'a fourni jusqu'à ce jour une contribution de cette importance, accessible à la fois aux hommes de science et au public non initié. Aussi tous les catholiques cultivés, prêtres et laïques, devraient-ils avoir dans leur bibliothèque chacun des volumes parus.

I. Montréal, 1920 (Encyclique <i>Rerum novarum</i> ).....	\$1.50
II. Québec, 1921 (Le Syndicalisme).....	2.25
III. Ottawa, 1922 (Capital et Travail).....	1.50
IV. Montréal, 1923 (La Famille).....	1.50
V. Sherbrooke, 1924 (La Propriété).....	1.50
VI. Les Trois-Rivières, 1925 (La Justice).....	1.50
VII. Québec, 1927 (L'Autorité).....	1.50
VIII. Saint-Hyacinthe, 1928 (Le Problème économique).	1.50
IX. Chicoutimi, 1929 (La Cité).....	1.50
X. Ottawa, 1931 (L'État).....	1.50
XI. Montréal, 1932 (L'Ordre social chrétien).....	1.50
XII. Rimouski, 1933 (Le Problème de la Terre).....	1.50
XIII. Joliette, 1935 (L'Éducation sociale).....	1.50
XIV. Les Trois-Rivières, 1936 (L'Organisation profess.)..	1.50
XV. Saint-Hyacinthe, 1937 (La Coopération).....	1.50
XVI. Sherbrooke, 1938 (Pour une Société chrétienne)....	1.50
XVII. Nicolet, 1940 (Le Chrétien dans la famille).....	1.50
XVIII. Québec, 1941 (Action catholique et Action sociale).	1.50
XIX. Saint-Jean, 1942 (La Démocratie).....	1.50
XX. Valleyfield, 1943 (La Tempérance, règle de vie)....	1.50
XXI. Ottawa, 1944 (La Restauration sociale).....	1.50
XXII. Montréal, 1945 (Liberté et libertés).....	1.50

Le volume III (Capital et Travail), presque épuisé,  
ne se vend plus qu'avec la série complète qu'on peut se procurer  
au prix de faveur de

**\$30.00**

*En vente*

au Secrétariat général

**ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE**  
1961, rue Rachel Est, Montréal

# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

- 183-184. *La Paroisse au Canada français.*  
R. P. Adélar Dugré, S. J.
185. *L'Église, nos maux sociaux et l'ourire catholique.*  
Abbé J.-Ad. Sabourin et R. P. Schelpé, S. J.
186. *L'Industrie chimique et le Canada.*  
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
187. *Le Travail des jeunes filles.*  
Mme W. Raymond
188. *Les Communautés religieuses et la Cité.*  
Juge C.-E. Dorion
189. *Les Œuvres dans la Cité.*  
R. P. Bonhomme, O. M. I.
190. *Le Syndicalisme catholique canadien.* E. S. P.
191. *La Semaine sociale de Chitcoultmi.*  
Wilfrid Guérin
192. *L'Église et la question syndicale.*  
PP. Arendt et Muller, S. J.
193. *Nos Orphelins.* Sœur Allaire, etc.
- 194-195. *Encyclique sur l'éducation de la jeunesse.*  
S. S. Pie XI
196. *L'Enseignement religieux.* S. G. Mgr Ross
197. *La Semaine du dimanche.* XXX
199. *La Préférence aux Syndicats catholiques.* XXX
200. *Pour le bon journal.*  
Abbé A. Robert et O. Héroux
201. *Le Sens catholique.*  
E. Mercier et G. Ladouceur
- 204-205. *Instruction ou Education.* Esdras Minville
206. *En Russie soviétique.* E. S. P.
- 207-208. *Manuel antibolchevique.* E. S. P.
209. *La Participation des laïques à l'apostolat.*  
Antonio Perrault
- 210-211. *L'Encyclique « Quadragesimo anno ».*  
S. S. Pie XI
212. *Le Mariage chrétien.* R. P. Adélar Dugré, S. J.
- 214-215. *L'Etat et le mariage.* Juge C.-E. Dorion
216. *L'Activité sociale des prêtres de Belgique.*  
R. P. Albert Muller, S. J.
- 217-218. *Cahier anticomuniste.* E. S. P.
219. *Pour la colonisation.* E. S. P.
220. *La Rève communiste.*  
R. P. Thomas-M. Lamarche, O. P.
221. *Pour la Paix.* E. S. P.
225. *La Profession agricole.*  
Abbé Georges-M. Bilodeau
226. *Les Opérations de Bourse et leur moralité.*  
R. P. Bournival, S. J.
227. *Le Retour de la mère au foyer.*  
Rde Sr Gérin-Lajoie
228. *La Place des enfants n'est pas au cinéma.*  
E. S. P.
- 232-233. *Pour la Restauration sociale au Canada.*  
E. S. P.
237. *L'Agriculture, base économique d'une nation.*  
Abbé Edouard Beaudoin
238. *L'Œuvre de la Colonisation.* Esdras Minville
241. *L'Encyclique « Quadragesimo anno ».*  
Abbé Philippe Perrier
- 251-252. *Journées anticomunistes — I.* E. S. P.
253. *Journées anticomunistes — II.* E. S. P.
- 254-255. *La Menace communiste au Canada.*  
R. P. Archambault, S. J.
257. *Le Chômage de la jeunesse.* E. S. P.
- 258-259. *Déclaration — Thèses — Statuts.*  
Ligue de la Classocratie
262. *Le Komintern.* Entente Internationale
263. *L'Encyclique « Immortale Dei ».*  
S. S. Léon XIII
264. *Allocations familiales.* Claire Hoffner
265. *Les Relations avec Moscou.* E. S. P.
266. *La Crise libératrice.* R. P. Albert Muller, S. J.
267. *Le Syndicalisme catholique au Canada.*  
R. P. Archambault, S. J.
- 269-270. *Les vingt-cinq ans de l'E. S. P.*  
En collaboration
272. *Comment établir l'organisation corporative au Canada.* Esdras Minville
273. *L'Orientalion professionnelle.*  
Abbé Irénée Lussier
- 274-275. *Pour le Christ-Roi et contre le communisme.* E. S. P.
276. *Les Exercices spirituels.*  
R. P. Archambault, S. J.
277. *Petit Catéchisme anticomuniste.*  
P. Richard Arès, S. J.
278. *La Vérité sur l'Espagne.*  
Cardinal Isidro Goma Tomas
279. *L'Action catholique spécialisée.*  
R. P. Adrien Malo, O. F. M.
- 280-281. *Encycliques « Dilecti Redemptoris » et « Mit brennender Sorge ».* S. S. Pie XI
282. *La Formation sociale dans nos collèges classiques.* Abbé Damien Robert
283. *Le Vendredi saint de l'Église d'Espagne.*  
Secrétaire des C. M.
284. *La Coopération économique.*  
Abbé L. Beuregard et Jean-B. Cloutier
285. *Le Syndicalisme national catholique.* E. S. P.
286. *La Malfaisance du capitalisme actuel.*  
Abbé Georges Côté
287. *L'Action catholique au Canada.*  
R. P. Archambault, S. J.
288. *Le Problème rural.* Nos Evêques
- 289-290. *Catéchisme de l'organisation corporative.*  
P. Richard Arès, S. J.
291. *Encyclique « Libertas praestantissimum ».*  
S. S. Léon XIII
292. *Jeunesse et politique.* Jean Filion
293. *Pour que vive notre français.*  
P. Gabriel La Rue, S. J.
294. *L'Action catholique et les religieuses.*  
R. P. Archambault, S. J.
295. *Petit Catéchisme d'éducation syndicale.*  
P. Richard Arès, S. J.
296. *L'Industrie dans l'économie du Canada français.* Olivar Asselin
297. *Pour un ordre nouveau.*  
Mgr Desranleau et le Cardinal Villeneuve
298. *Mentalité communiste.* Mgr J. T. McNicholas
299. *Lettre pastorale collective sur la tempérance.*  
Nos Evêques
300. *La Nationalisation des entreprises.*  
Mgr Wilfrid Lebon
303. *Une enquête sur le communisme à Québec.*  
Edouard Laurent
304. *Un pays qui a ruralisé son enseignement primaire.* François-Xavier Boudreault
305. *L'Église et les grands problèmes de l'heure présente.* S. Exc. Mgr Carton de Wiart
306. *La Corporatisme professionnelle.* Maxim. Caron
307. *La Législation anticomuniste dans le monde.*  
E. S. P.
308. *La Paix.* S. S. Pie XII
309. *L'Espagne au sortir de la guerre.*  
R. P. Joseph Ledit, S. J.
310. *Lettre encyclique « Summi Pontificatus ».*  
S. S. Pie XII
311. *Tempérance.* Dr Jean-Charles Miller
312. *Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative.* F.-A. Angers, L.-M. Gouin, E. Gibeau, M. Caron, R. Arès, S. J.

# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

313. *La Canalisation du Saint-Laurent.* Paul-Henri Guimont
314. *Notre relèvement économique.* R. P. Archambault, S. J.
315. *L'Eglise et l'ordre social.* Episcopat américain
316. *Notre dimanche chrétien.* S. Exc. Mgr Anastase Forget
317. *Le Samaritanisme moderne ou Service social.* R. P. Emile Bouvier, S. J.
318. *Radicalisme moderne.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
- 319-320. *La Jeunesse et l'Action catholique.* R. P. Archambault, S. J.
321. *Le Racisme.* R. P. Arthur Caron, O. M. I.
322. *Les Jésuites.* Jean Guiraud
323. *L'Éducation nationale.* Abbé P.-Em. Gosselin
324. *Les Religieux et l'Action catholique.* R. P. Archambault, S. J.
325. *La Reconstruction de la France.* E. S. P.
326. *La Communion des saints. (Allocutions et lettres — I)* S. S. Pie XII
327. *La Situation démographique de la France.* Georges Pernot
328. *La Restauration sociale.* Nos Evêques
329. *Les Bases d'une paix juste. (Allocutions et lettres — II)* S. S. Pie XII
330. *Causeries sur les encycloques.* E. S. P.
331. *L'Esprit de l'Action catholique d'après Pie XII.* R. P. Archambault, S. J.
332. *Par delà les guerres.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
333. *La Restauration de la famille française.* E. S. P.
334. *La Société contemporaine.* Abbé A. Roux
335. *L'Ordre nouveau. (Allocutions et lettres — III)* S. S. Pie XII
336. *L'Action catholique et la politique.* Léo Pelland, C. R.
337. *La Franc-Maçonnerie.* S. S. Léon XIII
338. *Charte du Travail.* E. S. P.
339. *L'Assistance à l'Enfant sans Soutien (Trois-Rivières).* Abbé Charles-Edouard Bourgeois
341. *Providence divine. (Allocutions et lettres — IV)* S. S. Pie XII
342. *Le Travail féminin et la guerre.* E. S. P.
343. *Qu'est-ce qu'un catholique pratiquant?* S. Exc. Mgr Courchesne
344. *Jubilé épiscopal. (Allocutions et lettres — V)* S. S. Pie XII
345. *Le Droit de Suffrage.* Georges Pelletier
346. *L'Expérience communiste sociale en Russie.* B. S.
347. *L'Organisation corporative au service de la démocratie.* Maximilien Caron
348. *Les Bienfaits du mariage. (Allocutions et lettres — VI)* S. S. Pie XII
349. *Les Associations neutres.* Mgr Desranleau
350. *Petit Guide moral du législateur.* P. Richard Arès, S. J.
351. *Le Problème des jeunes qui ne fréquentent plus l'école.* J. O. C.
352. *Le plus grand péril.* R. P. Archambault, S. J.
353. *Ce Secrétariat permanent d'Éducation.* R. F. Léopold, C. S. C., M. A.
354. *Message de Noël 1942. (Allocutions et lettres — VII)* S. S. Pie XII
355. *L'Organisation corporative portugaise.* Oliveira Salazar
356. *Les Sources de l'Action catholique.* R. P. Archambault, S. J.
357. *Le Rôle du gérant municipal.* G.-E. Marquis
358. *L'Épargne.* J.-M. Leduc, N. P., A. Rioux
359. *Soucis de l'Église. (Allocutions et lettres — VIII)* S. S. Pie XII
- 360-361. *Pour un Ordre meilleur.* R. P. Archambault, S. J.
363. *Message au monde entier. (Allocutions et lettres — IX)* S. S. Pie XII
364. *Qui réorganisera l'Europe?* Théodore Aubert
365. *L'Église et le nationalisme.* P. Richard Arès, S. J.
366. *Tout un peuple se dresse...* E. S. P.
367. *Catéchisme du Cioïsme — I.* R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
368. *Écoles « nationales »* R. P. L. C. de Léry, S. J.
369. *L'Aide à la Colonisation.* En collaboration
370. *Le Droit, soutien de l'ordre international.* Antonio Perrault
371. *Pour restaurer la famille.* R. P. Archambault, S. J.
372. *Contre la prostitution.* E. S. P.
- 373-374. *Semaine nationale de la Famille.* E. S. P.
375. *La Démocratie. (Allocutions et lettres — X).* S. S. Pie XII
376. *Catéchisme du Cioïsme—II. (Devoirs de l'électeur).* R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
377. *La libération de la classe ouvrière.* Paul Bacon
378. *La Colonisation dans le Québec.* E. S. P.
379. *Réforme de l'entreprise.* Patrons chrétiens
380. *La Cité nouvelle.* U. E. H.
381. *Le vingt-cinquième anniversaire des Semaines sociales du Canada.* E. S. P.
382. *Culture de la liberté au foyer et à l'école.* R. P. Alcantara Dion, O. F. M.
383. *La Moralité publique.* P. Archambault, S. J.
384. *La situation du catholicisme au Canada.* Mgr Paul Bernier
385. *Le Règne social de Jésus-Christ.* S. Exc. Mgr Douville
386. *Le problème de la nationalisation.* PP. Villain et Bigo, S. J.
- 387-388. *Notre Jeunesse.* S. Exc. Mgr Courchesne
389. *Croisade de pureté.* Nos Evêques
390. *La Vague communiste.* E. S. P.
391. *La pensée sociale du Canada français.* Sœur Marie-Agnès de Rome Gaudreau

N. B. — Les numéros omis sont épuisés

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs la responsabilité de ses écrits.